10 ans et pas une ride pour le statut d'auto-entrepreneur

Près d'un entrepreneur sur deux choisit aujourd'hui le statut d'auto-entrepreneur pour se lancer. Une consécration pour un dispositif décrié à l'origine.

Temps de lecture : minute

---

13 février 2019

L'auto-entrepreneuriat a (toujours) le vent en poupe. Malgré un changement de nom - il faut désormais dire "micro-entrepreneur" - le statut d'auto-entrepreneur reste très attractif. La preuve : 45% des créateurs d'entreprise, soit près d'un sur deux, le choisissent au moment de se lancer. "*Le statut d'auto-entrepreneur a su s'adapter aux besoins des entrepreneurs pour continuer à les séduire*", estime LegalStart, qui accompagne les entrepreneurs dans la création de leur structure et a réalisé une étude pour comprendre qui sont les auto-entrepreneurs. Une consécration pour un statut longtemps décrié, certains estimant qu'il décourageait les entrepreneurs de créer des sociétés pouvant employer des salariés.

Premier constat : l'auto-entrepreneuriat n'est pas l'apanage d'une tranche d'âge en particulier. Les 30-50 ans sont certes les plus représentés (45% des auto-entrepreneurs) mais les entrepreneurs de moins de 30 ans les talonnent (35%) et les seniors n'ont pas à rougir non plus (20%). Les réformes successives, qui ont notamment relevé les seuils de chiffre d'affaires pour les auto-entrepreneurs et facilité les démarches de création ont permis au statut de séduire un large public.

De plus en plus de femmes attirées par l'auto-entrepreneuriat

Autre fait notable : le statut n'est pas tout à fait paritaire, avec 40% de femmes pour 60% d'hommes, mais présente une présence féminine significativement plus forte que dans l'entrepreneuriat classique (seulement 30% des créateurs et dirigeants de sociétés sont des femmes). Sans parler des sociétés technologiques... Seuls 28% des salariés du numériques sont des femmes et la proportion tombe même à 17% dans le secteur Tech. De quoi laisser deviner une représentation encore bien plus faible des femmes parmi les créateurs d'entreprises technologiques. Le statut d'auto-entrepreneur permet d'ailleurs à de jeunes femmes de se lancer : 56% des femmes qui demandent ce statut ont moins de 35 ans.

À lire aussi
Être une femme, encore un obstacle à l'entrepreneuriat ?

Sans surprise en revanche, les régions accueillant sur leur territoire les trois plus grandes villes françaises (Paris, Marseille et Lyon) sont en tête des créations d'auto-entreprises. La région Île-de-France est de loin la plus fertile en la matière, avec 35% des créations, devant Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui accueillent chacune 10% des créations. C'est peut-être là le prochain défi du statut : sortir de la sphère si ce n'est parisienne du moins urbaine pour véritablement se démocratiser.

Article écrit par Geraldine Russell